



DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Cours
Création informatique
INF-2102-1

Programme d'études
Informatique

Septembre 2008

Éléments de la définition du domaine d'évaluation

La définition du domaine d'évaluation élaborée pour un cours a pour but d'informer sur le contenu et la pondération de l'évaluation des apprentissages liés à ce cours, et cela, autant pour des fins d'aide à l'apprentissage que pour des fins de sanction et de reconnaissance. Elle comporte également de l'information relative aux spécifications de la situation d'évaluation pour des fins de sanction pour le cours visé.

La **classe de situations** précise le contexte dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation.

Les **critères d'évaluation** sont les objets essentiels à la définition du domaine d'évaluation. On les retrouve dans les cours, ils sont des repères qualitatifs importants pour rendre valide l'évaluation des apprentissages. Les catégories d'actions ont servi à l'élaboration des critères d'évaluation.

Les **indicateurs** sont dégagés des attentes de fin de cours. Ils représentent des comportements observables dans une situation d'évaluation. Les indicateurs permettent de rendre opérationnel le critère d'évaluation.

Les **compétences polyvalentes** sont intégrées aux indicateurs des critères d'évaluation. L'analyse du contenu des cours a démontré que les actions des compétences polyvalentes sont étroitement liées aux indicateurs. Lorsqu'un indicateur est lié à une compétence polyvalente, cette dernière est spécifiée à côté de l'indicateur.

Les **savoirs essentiels** font partie, tout comme les compétences polyvalentes, d'un ensemble de ressources à mobiliser dans le traitement d'une situation d'évaluation.

La **pondération** est établie en tenant compte de l'importance relative des critères d'évaluation, de l'importance relative des savoirs essentiels mobilisés et du temps d'enseignement requis pour la catégorie d'actions à laquelle est lié le critère d'évaluation.

La partie **Contenu et pondération de l'évaluation** assure la correspondance entre un cours et les situations d'évaluation, que ce soit pour l'aide à l'apprentissage ou pour la sanction et la reconnaissance.

La partie **Spécifications de la situation d'évaluation** donne les balises pour l'élaboration de situations d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance.

Note : Les éléments de la définition du domaine d'évaluation proviennent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Contenu et pondération de l'évaluation

Cours : *Création informatique*

INF-2102-1

Cours : Création informatique Domaine d'apprentissage : Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie Programme d'études : Informatique	Compétences polyvalentes ¹ : Coopérer (CP2) Exercer sa créativité (CP4)
Classe de situations Réalisation d'un projet personnel ou collectif à l'aide de l'informatique	
Critère d'évaluation : C1 Planification efficace du projet	(40 %)
Indicateurs :	
1.1 S'inspire des créations à sa disposition. (CP4)	
1.2 Délimite les besoins informatiques liés au projet.	
1.3 Choisit le logiciel le plus approprié.	
1.4 Élabore une maquette du produit envisagé en fonction du logiciel retenu.	
1.5 S'approprie les commandes et les techniques de l'application choisie.	
<i>Si le projet est collectif :</i>	
1.6 Participe à la clarification des tâches et à leur répartition au sein de l'équipe. (CP2)	
Critère d'évaluation : C2 Réalisation cohérente du projet	(60 %)
Indicateurs :	
2.1 Utilise les commandes et les techniques propres au logiciel.	
2.2 Trouve des solutions créatives pour améliorer son produit et pour en parfaire l'esthétisme. (CP4)	
2.3 Prend des initiatives devant les situations inconnues ou les problèmes techniques. (CP4)	
<i>Si le projet est collectif :</i>	
2.4 Est à l'écoute de ses coéquipiers. (CP2)	
2.5 Participe à l'atteinte des objectifs communs. (CP2)	

¹ Les compétences polyvalentes retenues pour la formation de base commune sont : communiquer (CP1), coopérer (CP2), agir avec méthode (CP3), exercer sa créativité (CP4), exercer son sens critique (CP5) et raisonner avec logique (CP6). Les compétences polyvalentes se développent tout au long du parcours de l'adulte et dans différents cours. L'analyse du contenu des cours a démontré que leurs manifestations sont étroitement liées aux indicateurs des critères d'évaluation en lien avec les attentes des cours.

Spécifications de l'évaluation Sanction et reconnaissance

Situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance

La situation d'évaluation doit être élaborée à partir de la classe de situations *Réalisation d'un projet personnel ou collectif à l'aide de l'informatique*. La situation doit être globale, complexe et significative pour l'adulte.

Critères d'évaluation et indicateurs

Tous les critères d'évaluation sont retenus aux fins d'évaluation en sanction et reconnaissance. Cependant, les indicateurs ne sont pas tous automatiquement mesurés par la situation d'évaluation. Les indicateurs choisis doivent être en quantité suffisante pour fournir une mesure juste du critère.

- ❖ (C1) **Planification efficace du projet**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi 1.1 à 1.6.
- ❖ (C2) **Réalisation cohérente du projet**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi 2.1 à 2.5.

Justification de la pondération

La réalisation cohérente du projet (C2) constitue le cœur de la compétence. La planification du projet (C1), bien qu'importante, nécessite une pondération légèrement moindre.

Savoirs essentiels visés

Les savoirs essentiels ciblés dans la situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance sont choisis parmi les éléments qui suivent.

- ❖ Délimitation des besoins informatiques liés au projet
- ❖ Appropriation des commandes et des techniques nécessaires
- ❖ Application des commandes et des techniques sélectionnées
- ❖ Utilisation d'un langage informatique, si le projet vise la programmation

Outils de collecte de données

Les outils de collecte de données doivent être pertinents à chacun des critères d'évaluation et liés aux tâches demandées.

Instruments d'évaluation

L'instrument d'évaluation privilégié en situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance est la grille d'évaluation critérielle. Le rendement de l'adulte doit être traduit dans une grille d'évaluation pour chaque critère. Cette grille est élaborée en fonction des données recueillies par les outils de collecte en lien avec les indicateurs.

Conditions particulières

- ❖ Les durées sont établies au regard du temps nécessaire pour effectuer chacune des tâches.
- ❖ Les durées devraient se situer entre une heure et trois heures pour traiter l'ensemble des tâches.
- ❖ L'utilisation d'ouvrages de référence ainsi que des renseignements recueillis lors du cours est permise.

Type de résultat

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes « succès » ou « échec » ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 % pour l'ensemble des critères d'évaluation du cours.